

Baromètre Generali – CSA

LES DECIDEURS FACE AUX NOUVEAUX DEFIS DE SOCIETE



Synthèse

n°1201769 – Avril 2013

2, rue de Choiseul • CS 70215 • 75086 Paris Cedex 02
Tél. : (33) 01 44 94 40 00 • Fax : (33) 01 44 94 40 01

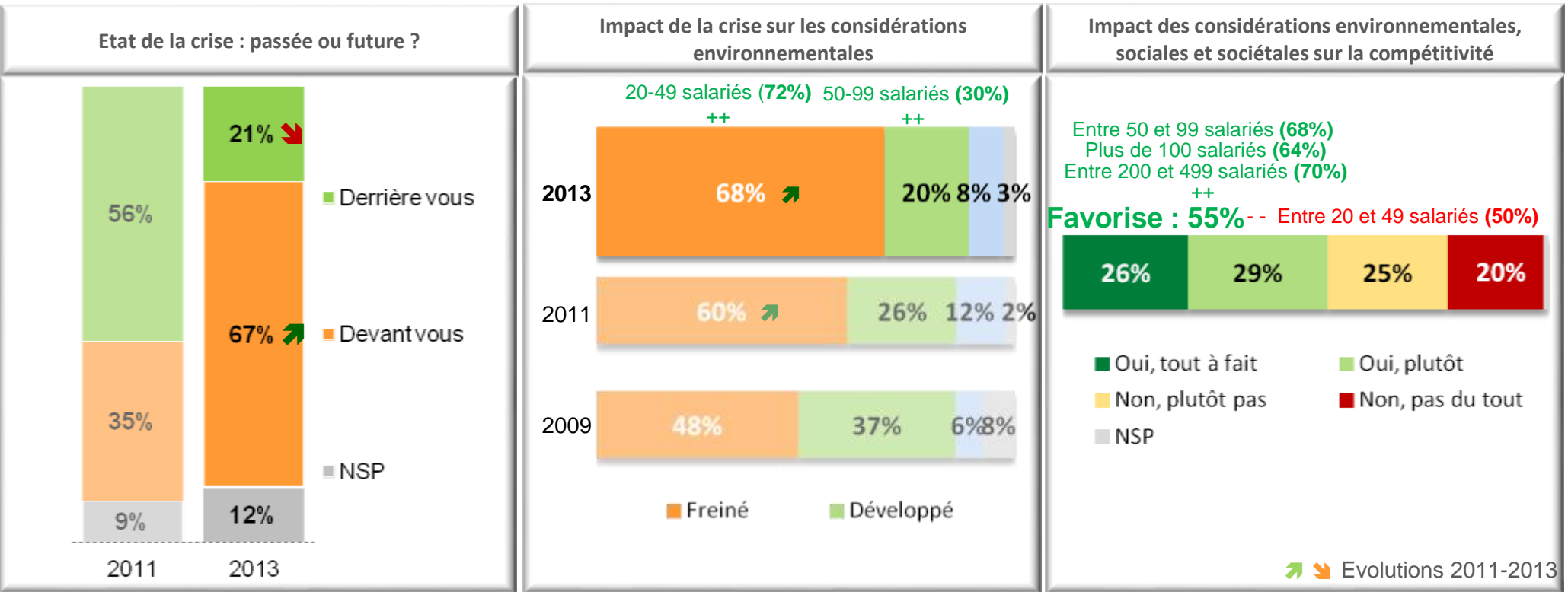
www.csa.eu

SA au capital de 1 571 600 € • Siren 308 293 430 • RCS Paris : 308 293 430 • APE 741 E
TVA intracommunautaire FR 46 308 293 430



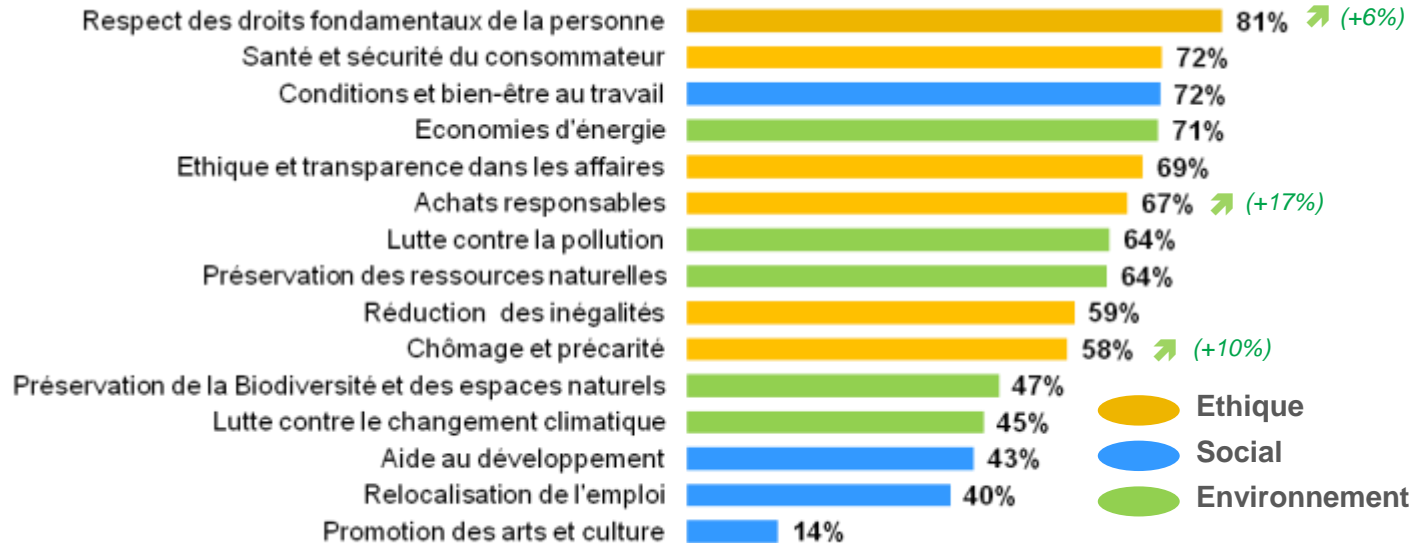
Des entreprises qui perçoivent un avenir encore sombre

- Le nombre d'entreprises se déclarant fortement touchées par la crise n'augmente pas rapport à 2011 (27%) mais pour les 2/3 des dirigeants, la crise est encore devant eux : un pessimisme grandissant par rapport à 2011 (67% versus 35% en 2011).
- Ainsi, la crise se prolongeant, les considérations environnementales, sociales et sociétales ont cette année été encore freinées : 68% des dirigeants déclarent que la crise les a freinés dans ces considérations (versus 60% en 2011). C'est surtout le cas chez les petites entreprises (de 2à à 50 salariés).
- Cependant, pour se démarquer de la concurrence en cette période de crise économique, 1 dirigeant sur 2 considère que la mise en place d'actions environnementales, sociales et sociétales favorise la compétitivité.

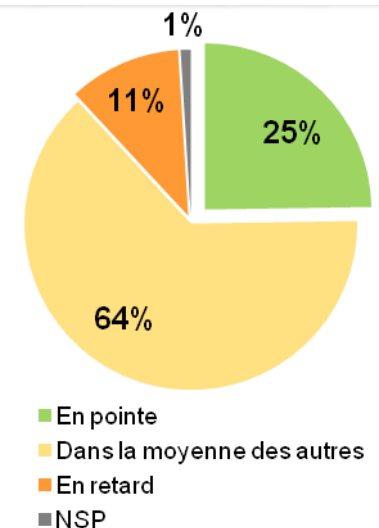


- Et pourtant, dans ce contexte difficile, les dirigeants d'entreprises se montrent toujours engagés et le dynamisme révélé en 2011 est toujours solide.
 - ✓ Les dirigeants intègrent de plus en plus les actions environnementales, sociales et sociétales dans la stratégie de leur entreprise (59%, + 16% par rapport à 2011).
 - ✓ Un quart des entreprises se déclare en pointe sur ces questions.
 - ✓ 81% des dirigeants sont directement impliqués dans la prise en charge de ces questions dans l'entreprise.
 - ✓ 1 dirigeant sur 4 a mis en place un reporting sociétal et environnemental et 1 sur 4 également une démarche d'évaluation ou de certification.
 - ✓ Les dirigeants sont encore plus engagés cette année dans le respect des droits fondamentaux de la personne, les achats responsables et le chômage et la précarité.

% de dirigeants pensant **tout à fait** devoir s'engager dans le domaine



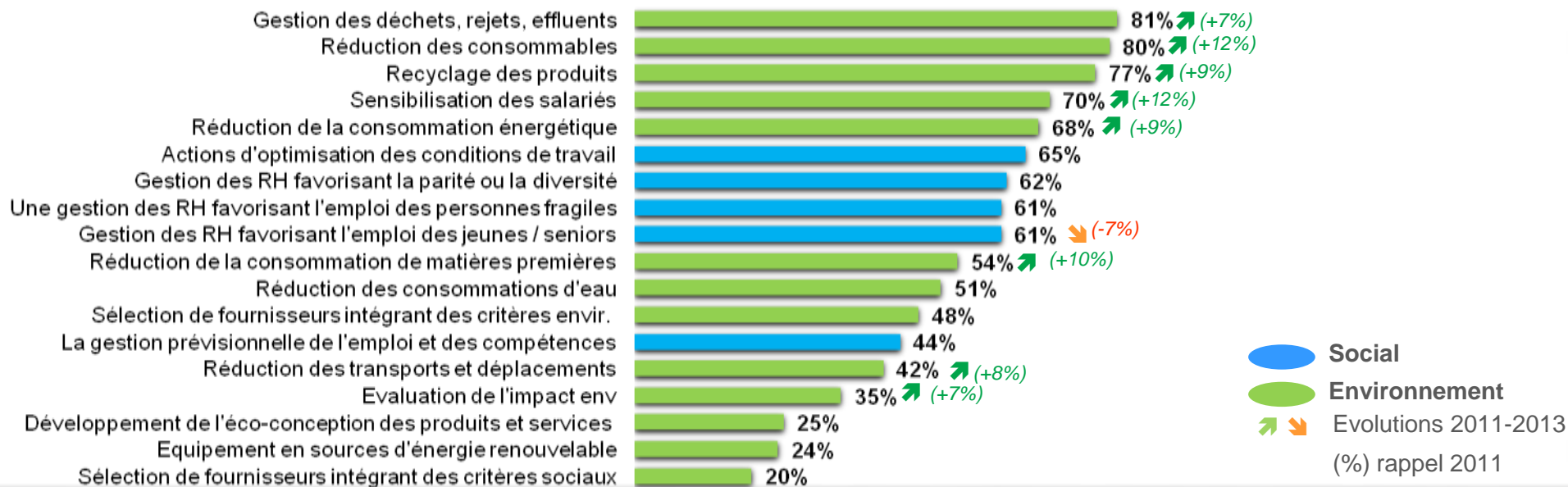
Positionnement face à ces questions



➤ ➤ Evolutions 2011-2013
(%) rappel 2011

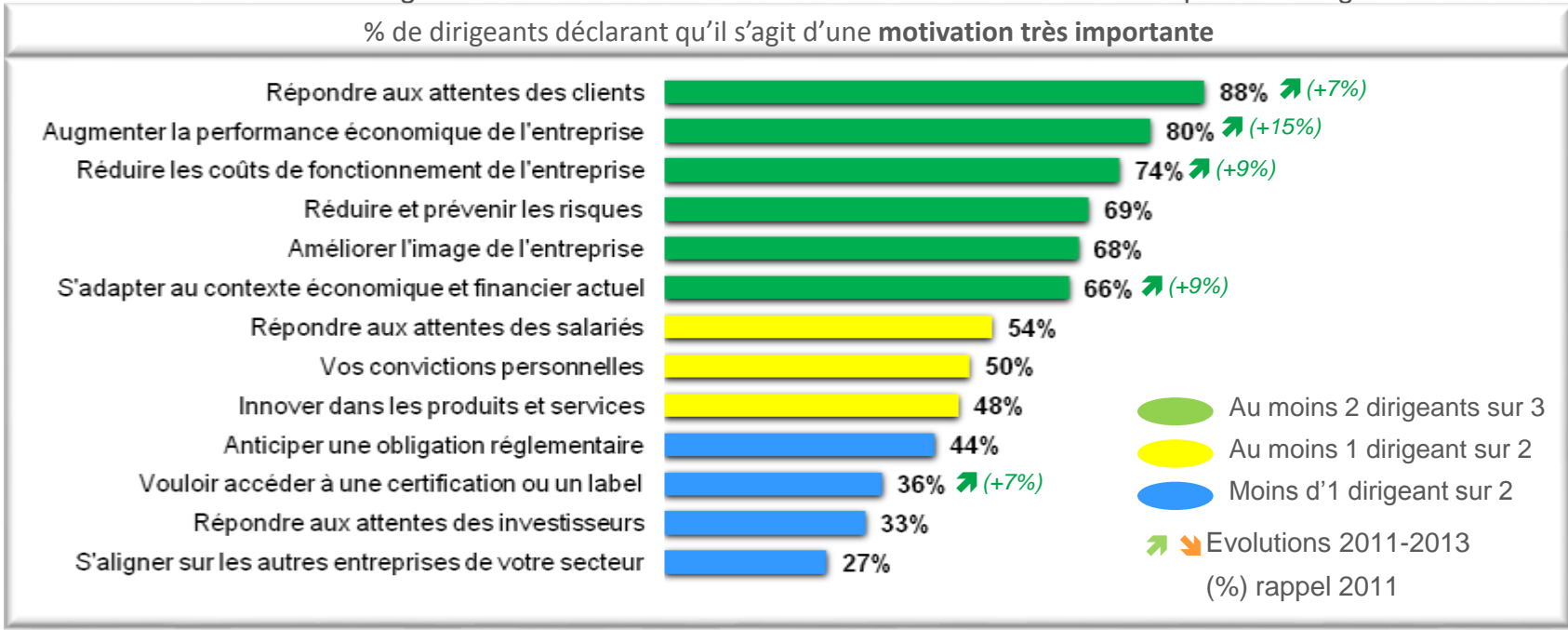
- ✓ Cet engagement se vérifie d'ailleurs dans les faits ; de nombreuses actions ont été développées au cours des deux dernières années, notamment :
 - la gestion des déchets et effluents (81% vs 75% en 2011),
 - la réduction des consommables (80% vs 67% en 2011)
 - le recyclage des produits (77% vs 68% en 2011)
 - la sensibilisation des salariés aux problématiques environnementales (70% vs 58% en 2011)
 - la réduction de la consommation énergétique (68% vs 58% en 2011),
 - la réduction de la consommation de matières premières (54% vs 44% en 2011)

Mesures **mises en place** dans les entreprises des dirigeants interrogés



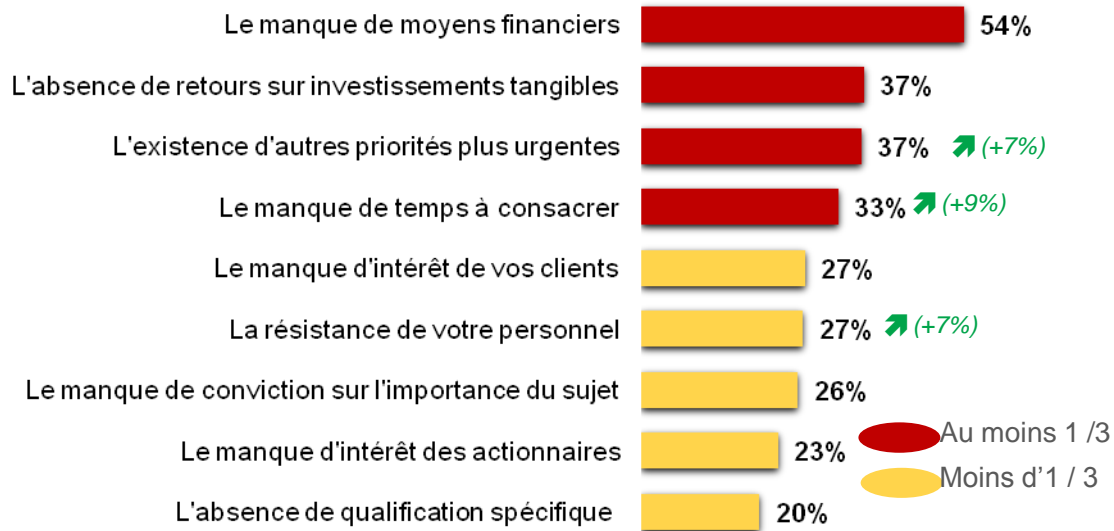
Répondre aux attentes des clients demeure la principale motivation à agir

- Les dirigeants sont avant tout motivés par leur volonté de répondre aux attentes des clients mais ils ont aussi largement pris conscience que la mise en place de mesures pourrait augmenter la performance économique de leur entreprise et réduire leurs coûts de fonctionnement.
- La réduction et la prévention des risques, l'amélioration de l'image sont considérées comme étant des motivations très importantes par 7 dirigeants sur 10.
- La moitié des dirigeants déclare que les attentes de leurs salariés en la matière est une motivation très importante.
- A l'inverse, l'anticipation d'une obligation réglementaire, la réponse aux attentes des investisseurs, l'acquisition d'une certification ou d'un label ou encore le fait de s'aligner sur les concurrents sont des facteurs moins motivants pour les dirigeants de PME-PMI.

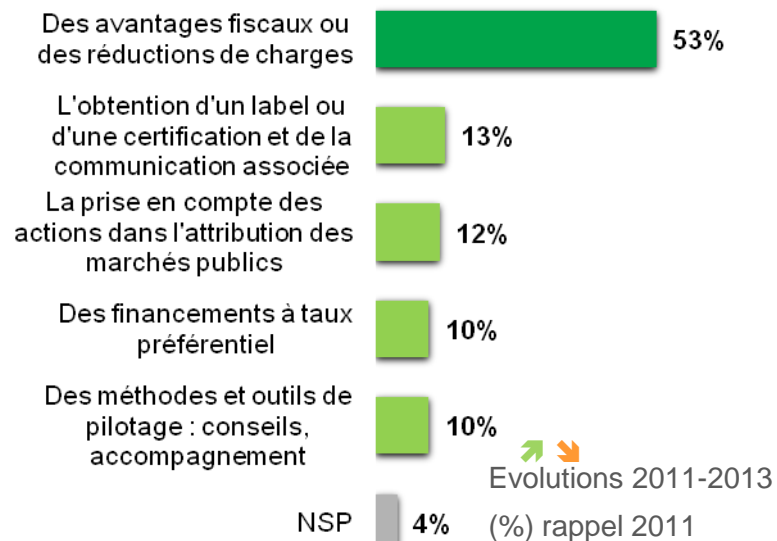


- Le principal obstacle est de nature financière : un dirigeant sur deux considère le manque de moyens financiers et/ou le coût de la mise en place comme étant un frein très important au développement de ces mesures et un sur trois n'observe pas de retour tangible sur l'investissement.
- Les dirigeants souffrent également d'un manque de temps et ont, encore plus cette année, à gérer des questions qui leur semblent plus prioritaires.
- Dès lors, des avantages fiscaux permettraient aux entreprises de développer leur politique environnementale, sociale et sociétale

% de dirigeants déclarant qu'il s'agit d'un frein très important



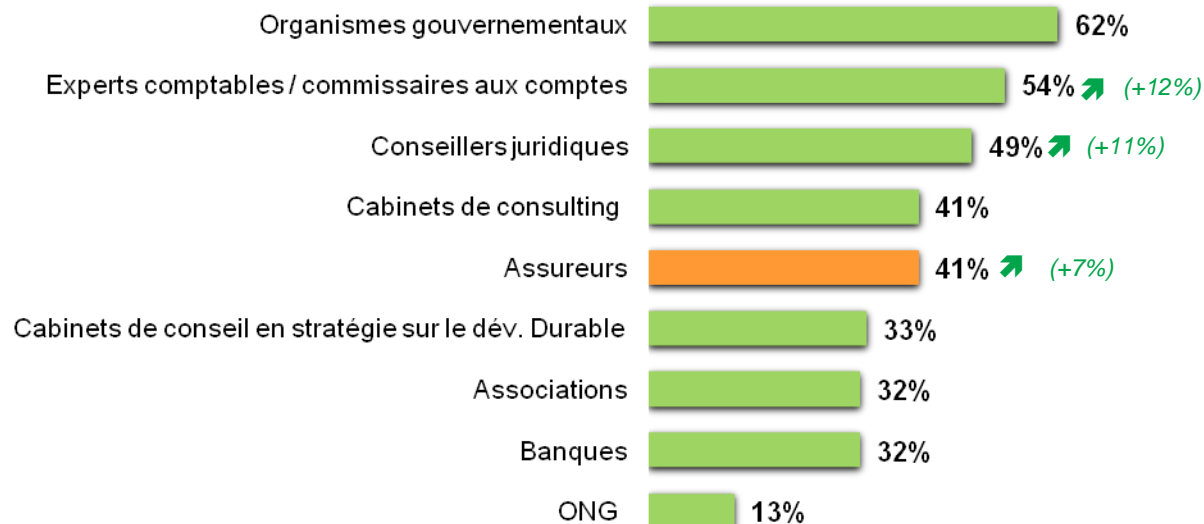
% de dirigeants motivés par la proposition (en premier)



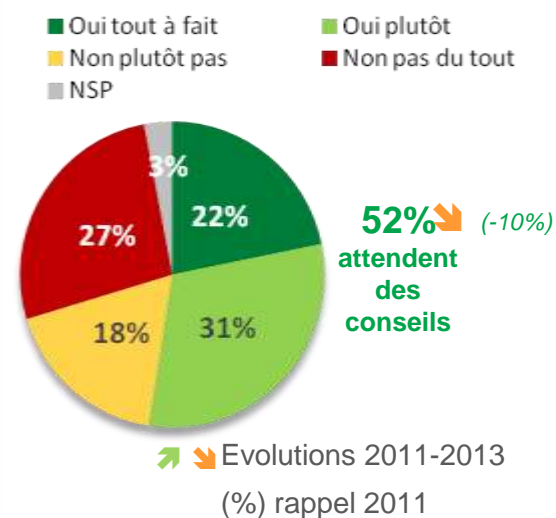
Les organismes gouvernementaux restent les mieux placés pour conseiller les dirigeants sur les questions environnementales, sociales et sociétales

- ✓ Les organismes gouvernementaux restent les entités les plus légitimes pour conseiller les dirigeants. Mais cette année, d'autres acteurs gagnent en légitimité : les experts comptables, les conseillers juridiques et les assureurs.
- ✓ 1 dirigeant sur 5 est fortement en attente de conseils et d'accompagnement de la part des assureurs.

Entités auxquelles les dirigeants pourraient faire appel pour être conseillés



Attentes à l'égard des assureurs en tant que conseillers et accompagnateurs



FOCUS SUR LES PETITES ENTREPRISES

- ✓ Les dirigeants d'entreprises de 20 à 50 salariés ont le sentiment, encore plus que les plus grosses entreprises, que la crise économique est encore devant eux (73% versus 67% parmi l'ensemble des dirigeants).
- ✓ Dès lors, leurs priorités sont moins axées sur le développement durable et les questions sociales et sociétales ; 50% des dirigeants, seulement, estiment que mettre en place des actions dans ce domaine favoriserait la compétitivité de leur entreprise (versus 55% pour l'ensemble des dirigeants interrogés).
- ✓ Ces entreprises se situent ainsi en retard par rapport aux autres concernant les actions déjà mises en place (notamment en ce qui concerne le fait de dédier une personne spécifique dans l'entreprise, d'intégrer ces considérations dans la stratégie globale de l'entreprise, de mettre en place une démarche de certification ou encore de mettre en place un reporting).
- ✓ Ces entreprises attendent davantage que les autres de l'aide de la part des banques et des experts comptables ou commissaires au compte.